

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Actes de la Société jurassienne d'émulation  |
| <b>Herausgeber:</b> | Société jurassienne d'émulation  |
| <b>Band:</b>        | 15 (1864)  |
| <br>                |  |
| <b>Artikel:</b>     | Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Delémont, le 7 octobre 1863 |
| <b>Autor:</b>       | Kohler, Xavier / Péquignot, X. / Favrot, A.  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-684282">https://doi.org/10.5169/seals-684282</a>                  |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PROCÈS-VERBAL  
DE  
LA RÉUNION GÉNÉRALE  
DE LA  
SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION  
à Delémont, le 7 octobre 1863.

---

En suite de l'invitation faite par circulaire du 25 août, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Delémont le 7 octobre 1863. Par les soins du bureau de la section de Delémont, la belle salle des assises avait été cédée pour la circonsistance, et dès les 8 heures du matin, les sociétaires commençaient à se rendre au local désigné.

Vers 8 1/2 heures, le président de la Société, ayant en quelques mots souhaité la bien-venue à tous les membres jurassiens et aux délégués des Sociétés suisses, déclare la séance ouverte, puis il invite l'assemblée à nommer le bureau pour la séance de ce jour. Il est composé des membres suivants : Président, M. Péquignot ; membres du bureau : MM. Kohler, Stockmar, Scholl, Grosjean, Mauley ; MM. Villemain et Al. Favrot, secrétaires. M. de Mulinen, de Berne, est invité à prendre place à côté du président.

M. Péquignot, présidant la réunion de ce jour, prononce le discours d'ouverture, qui traite du luxe dans la table et les vêtements chez les Romains.

Le secrétaire est ensuite invité à donner lecture du Rapport annuel sur les travaux de la Société. L'impression en est votée à l'unanimité, ainsi que celle du discours d'ouverture.

Le président propose de passer à l'examen des comptes, re-

cettes et dépenses de la Société. Cet examen est renvoyé à une commission. Sont désignés à cet effet MM. Choffat et Durand.

L'assemblée, invitée à procéder à la nomination d'un nouveau bureau central, M. le président Péquignot propose de confirmer l'ancien dans ses fonctions.

M. Kohler exprime le vœu d'être déchargé des fonctions de président, et il allègue pour motifs de sa demande les occupations nombreuses que lui impose sa charge de professeur, la crainte que celles-ci ne l'empêchent de soigner les intérêts de la Société comme ils devraient l'être, le nombre d'années pendant lesquelles il a rempli ces fonctions ; il prie l'assemblée de lui accorder la démission qu'il sollicite. — Il est donné lecture d'une lettre de M. Choffat, qui, vu ses occupations, demande aussi à ne plus faire partie du bureau central.

M. Péquignot maintient sa première proposition, de confirmer le bureau actuel, avec une modification qui consisterait à augmenter le nombre des membres du bureau, et à répartir entre tous la besogne, qui jusqu'ici était à la charge du président et du secrétaire.

Un membre de la Société ayant demandé si dans le règlement il n'y avait point de disposition s'opposant à cette mesure, il est répondu négativement, et M. le président, dont l'opinion est appuyée par plusieurs membres du bureau de ce jour, met aux voix la proposition de maintenir le bureau central actuel en y adjoignant deux nouveaux membres. Cette proposition est votée à l'unanimité.

M. Scholl, président de la section de Bienne, propose de remettre à la section de Porrentruy, le soin de choisir les deux membres nouveaux. Cette proposition est également adoptée.

Il est encore voté des remerciements au président et au secrétaire de la Société. MM. Kohler et Favrot remercient la Société du nouveau témoignage de sympathie qu'elle vient de leur accorder.

DONS ET COMMUNICATIONS.

1<sup>o</sup> De la part de la Société d'histoire naturelle de Colmar : son *Bulletin* pour 1862 , 3<sup>e</sup> année , Colmar 1863, br. in-8<sup>o</sup> ;  
2<sup>o</sup> De la part de la Société vaudoise des sciences naturelles : son *Bulletin* N<sup>o</sup> 50 (tome 7), Lausanne 1863, br. in-8<sup>o</sup> ; 3<sup>o</sup> de la part de la Société genevoise d'utilité publique : son *Bulletin* N<sup>o</sup> 23 (3<sup>e</sup> volume), Genève 1863, br. in-8<sup>o</sup> ; 4<sup>o</sup> de la part de M. le Dr Uhlmann : quelques planches photographiées des *objets lacustres* de sa collection (Moosenseedorf) ; 5<sup>o</sup> de la part de la Société d'agriculture , sciences et arts de Poligny : son *Bulletin* , 4<sup>e</sup> année , N<sup>o</sup> 8 , Poligny 1863, br. in-8<sup>o</sup> ; 6<sup>o</sup> de la part de M. Liblin : la *Revue d'Alsace* , N<sup>o</sup> 8, août 1863, Colmar 1863, br. in-8<sup>o</sup> ; 7<sup>o</sup> de la part de M. l'abbé Vautrey : *Le Jura bernois. Notices historiques sur les villes et villages du Jura bernois* (district de Porrentruy), Porr. 1863, t. 1, un vol. in-8<sup>o</sup>, br. ; 8<sup>o</sup> de la part de M. Quiquerez : *Essai sur l'histoire des comtes de Sogren*, Berne 1863 , br. in-8<sup>o</sup>. M. Quiquerez dépose sur le bureau un exemplaire de ce dernier ouvrage , illustré de photographies, et invite les sociétaires à en prendre communication.

M. le président de la Société dépose sur le bureau le dernier *Bulletin* des Sociétés d'utilité publique de la Suisse romande, et invite Messieurs les membres qui ne l'ont pas encore reçu, à le réclamer au secrétaire.

M. Kohler présente le premier N<sup>o</sup> du *Recueil de travaux d'utilité publique* qui s'imprime à Berne ; il offre ce N<sup>o</sup> aux sections et dépose sur le bureau un certain nombre d'exemplaires pour les personnes qui s'intéresseraient à cette publication. Il annonce que les colonnes de ce recueil sont ouvertes à la Société , et que par là on aurait occasion de mettre au jour les travaux présentés dans les sections et qui ne figurent pas dans le *Jura*.

Le président de la Société annonce aux amis de l'histoire, que notre collègue M. de Steiger, a terminé sa collection de photographies des *Généraux bernois*, riche série accompagnée

d'un texte , et dans laquelle figurent plusieurs illustrations jurassiennes. Le prospectus de cette importante publication est à la veille de paraître. M. Kohler appelle l'attention des sociétaires sur cette œuvre nationale.

Le président donne lecture d'une lettre de M. le colonel Girard, ayant trait à l'organisation de corps de cadets dans les classes supérieures des écoles primaires du Jura , proposition qui a été prise en considération à la dernière réunion générale. (V. *Actes de 1862*, p. 61.)

« N'allez pas croire, dit-il, que les critiques que m'a values l'initiative de ma proposition , aient réfroidi mon zèle et ma ferme conviction à cet égard. Plût à Dieu qu'il dépendit de moi de faire spontanément réussir cette institution dans nos grandes localités, à la façon de ce qui existe dans les cantons de Zurich et d'Argovie. Pour cela, il faut de l'argent. Il faut le concours matériel de l'Etat.

» Je croyais avoir reconnu le moment favorable pour trouver les moyens matériels de commencer pratiquement ; mais mon espérance fut promptement déçue.

» Il vous souvient que pendant l'année dernière , le Grand-Conseil a voté une nouvelle loi sur les taxes militaires. Cette loi est très-fiscale et produira un revenu considérable à l'Etat. Comme M. le directeur des finances (M. le colonel fédéral Scherz) était alors inspecteur du corps des cadets de la capitale, — n'était-il pas naturel d'admettre qu'une proposition ayant pour but de consacrer une légère partie du gros revenu de la taxe militaire , en faveur des corps de cadets qui viendraient à se former, — avait pour elle toutes les chances de succès? Cette proposition , lors du premier débat sur ladite loi, le soussigné l'a faite et soutenue de toutes ses forces pendant la discussion, mais en vain. M. le directeur des finances l'ayant énergiquement combattue, elle fut naturellement rejetée à une grande majorité. Quel dommage ! car avec quelques mille francs, pris pendant quelques années sur le produit des taxes militaires , on aurait pu pourvoir à l'armement. Tout le reste ne présenterait point de difficultés. Si je pouvais être ébranlé

dans ma croyance à l'égard des bons résultats que produiront les corps de cadets dans notre Jura, ce serait l'opposition dont je viens de parler et que je ne soupçonne nullement. Il est vrai que l'on nous a consolé en nous renvoyant au temps où l'on aura vu ce que la loi sur les taxes militaires produira effectivement. Mais il est à craindre que, quelque grands que puissent être les résultats de la loi précitée, tout ne s'engouffre facilement dans les déficits probables de la ligne ferrée Berne-Langnau.

» Il ne reste à mes yeux que la formation de commissions locales, qui sous une forme ou sous une autre, trouvent les fonds nécessaires à l'achat de l'armement. On en a déjà causé dans ce sens au Vallon de St-Imier, mais il n'y a encore rien de fait.

» Il faudrait avoir plus de temps que l'on en a pour poursuivre la réalisation de cette œuvre. La commission ne s'est pas réunie. Je ne sais pas ce que MM. mes collègues ont fait de leur côté. Il est à désirer que cette affaire ne soit pas perdue de vue et que l'on travaille à la réaliser dans quelques localités, comme par exemple, Delémont, Moutier, St-Imier, etc. »

Sur la proposition du président, MM. les membres qui ont été nommés pour s'occuper de cet objet dans la réunion de 1863, sont invités à entrer en relation avec M. le colonel Girard, et à présenter ensuite à la Société un rapport sur cette matière

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

HISTOIRE. — M. de Mulinen présente à la Société un travail sur les prêtres séculiers et religieux originaires du Jura bernois, qui se sont distingués en Suisse et à l'étranger. Il donne lecture de plusieurs pages de ce travail qu'il intitule avec raison *Rauracia sacra*. L'auteur destine cette œuvre consciente et de longue haleine à la Société, qui l'accueillera dans ses *Actes* avec reconnaissance et, par l'entremise de son président, adresse des remerciements à M. de Mulinen. (Voir à l'Appendice.)

M. Quiquerez rend compte de *travaux généalogiques* d'un  
4.

grand intérêt pour l'histoire de la Suisse et du Jura ou de l'ancien Evêché de Bâle, faits par M. Ildefonse Tornare, ancien religieux de St Urbain, et il demande l'admission de ce labo-rieux généalogiste dans les rangs de la Société en même temps que l'impression de ses travaux dans les Actes.

Il présente ensuite, dans ce dernier but, une notice sur *les chanoines de Moutier-Grandval* établis à Delémont depuis la Réformation, en 1534. (Voir à l'*Appendice*.) Il résume enfin en quelques mots une autre notice sur *les anciens fers de chevaux du Jura depuis les temps celtiques* et il dépose sur le bureau une série de ces fers. L'article qu'il a écrit sur ce sujet, et destiné à figurer dans la *Revue d'Alsace*, renferme plus d'un genre d'intérêt; ainsi l'archéologue y trouvera la preuve de la connaissance du fer dans le Jura bien longtemps avant la conquête des Gaules par les Romains, et la persistance des usages ou modes de ferrage chez les peuples du pays depuis cette même époque celtique jusque fort avant dans le moyen âge.

Parmi les fers de cette dernière période, il s'en trouvait précisément un provenant des chevaux du château d'Asuel. M. de Mulinen venait de parler de ses trois derniers seigneurs, en même temps chanoines à Besançon; M. Quiquerez les fait connaître comme trois chevaliers cruels qui prirent une part active aux courses des Bourguignons dans le pays de Porrentruy et en Alsace en 1474, mais dont l'un d'eux fut tué à Héricourt par les Suisses aidés des Ajoulots. Un autre de ces fers, provenant d'un tombeau burgonde, avait appartenu à un de ces septipèdes dont parlent les historiens du cinquième siècle; en effet le squelette du guerrier qui avait monté le petit cheval porteur de ce fer, avait plus de 6 pieds de long.

On donne lecture d'une pièce relative à Bellelay, communiquée par M. Mandelert: c'est une lettre du dernier abbé de ce monastère, le P. Ambroise Monnin, écrite le 23 février 1802, au P. Pacifique Migy. L'abbé s'entretient avec son frère de l'avenir du pays et cherche à prouver que « l'évêché de Bâle, par son histoire, ses traditions et surtout par sa po-

sition géographique tient à la Suisse de laquelle il doit faire partie intégrante. » (Voir à l'*Appendice*.)

M. X. Kohler présente un tableau généalogique des nobles de Vorbourg, extrait du grand ouvrage de Humbracht ; ce tableau offre des erreurs, mais il sert néanmoins à compléter pour le 17<sup>e</sup> siècle la généalogie de cette famille. Une liste des ouvrages du chanoine Jean Philippe et de son neveu Wolfgang Sigismond, extraite du *Bücherlexicon* de Th. Georgi, nous prouve que ce dernier, conseiller à Wurtzbourg, mérite aussi une place parmi les écrivains jurassiens.

M. l'abbé Kœtschet, principal du collège de Delémont, lit une *dissertation sur Justinien, évêque de Bâle*, qui conclut à ce que cet évêque, que plusieurs auteurs n'admettent point dans la liste des premiers évêques des Rauraques, doit conserver la place qui lui est assignée par les anciens écrivains ecclésiastiques et nationaux. (Voir à l'*Appendice*.)

EDUCATION. — M. Reverchon présente un travail sur *l'instruction et l'éducation*.

MATHÉMATIQUES. — M. Durand communique un travail sur la *méthode de Hærner* pour calculer les racines incommensurables d'une équation d'un degré supérieur. (V. à l'*Appendice*.)

UTILITÉ PUBLIQUE. — Il est donné communication d'un rapport de M. Revel sur le *Congrès international de bienfaisance*, tenu à Londres, en juin 1862. Ce rapport présente une analyse succincte des travaux et des extraits du compte-rendu publié par les soins du bureau du Congrès. (Voir à l'*Appendice*.)

M. Ber, ingénieur, lit une notice sur les *chemins de fer de montagnes*. (Voir à l'*Appendice*.)

M. Stockmar donne à l'assemblée quelques explications sur les chemins de fer jurassiens. Il rend compte des travaux opérés jusqu'à ce jour et de l'organisation du bureau technique. En avril ou mai, il espère que tous les plans, devis et projets

seront achevés, et que l'on sera à même de soumettre des prépositions formelles au gouvernement. — M. Stockmar dit quelques mots sur le dessèchement des marais du Seeland, question qui se rattache à celle du réseau jurassien; et, passant au côté financier de l'entreprise, il annonce la fondation d'une grande Société financière en Suisse, au capital de 60 millions. Cette Société a pour but de faciliter les grandes entreprises et viendra sans doute en aide à nos chemins de fer; on a donc l'espérance de trouver les capitaux pour terminer le réseau. La nouvelle Société, dont il parle, a toute chance de réussir, car la Suisse est estimée de toute l'Europe; on a pleine confiance en elle, et l'on trouve plus de sécurité à établir un grand établissement financier à Berne que partout ailleurs en Europe. (1)

GÉOLOGIE. — M. Gressly donne des explications sur les *tunnels à construire* pour les chemins de fer jurassiens. Il indique les terrains à traverser, ce sont principalement les terrains jurassiques supérieurs. Il trace à la planche noire la coupe des couches traversées au tunnel des Convers, qu'il compare à la percée projetée de Pierre-Pertuis. Cette dernière aurait 4,000 pieds de longueur et reviendrait à 250 fr. le pied. On y rencontrerait les mêmes couches qu'aux Convers, mais inclinées différemment. Elle traverserait le dolomite et le ptérocérien; les travaux d'art sous ce premier terrain ne seraient pas considérables; il ne croit pas fondées les craintes que l'on avait émises touchant le détournement du cours de la Byrse, la structure géologique du sol ne permettant pas d'admettre le déversement des eaux vers Sonceboz. Venant au tunnel du Monto, M. Gressly observe que l'on y rencontrerait beaucoup de replis de terrains; il serait difficile de savoir où aboutir; en outre, la nature molassique du terrain ferait redouter l'envahissement des eaux. Les terrains à traverser se-

(1) Nous regrettons vivement de n'avoir pu rendre compte des communications de MM. Stockmar et Gressly que d'après les notes prises en séance.

raient surtout les molasses, les marnes oxfordiennes, le calcaire oxfordien, l'oolite, le lias et le keupérien. Il en conclut qu'il faut renoncer à construire le tunnel du Monto.

M. Stockmar observe à ce sujet que par le Monto on gagnerait deux lieues et demie jusqu'à Bâle; mais ce tunnel sera abandonné, vu, d'une part, les difficultés de construction qu'il présente, et de l'autre, qu'il serait défavorable à la vallée de Tavannes. Pour traverser le Mont-Terrible, il faudrait soit un tunnel de 5,500 pieds, à 300 fr. le pied, soit deux tunnels; la dépense pourrait s'élever à 1,650,000 fr. Il estime que les frais de construction du réseau pourraient se couvrir au moyen d'un emprunt de 35,000,000 fr. au 4 1/2 p. %.

BEAUX-ARTS. — M. Gandon présente un tableau à l'huile, *Le retour au foyer*, qu'il destine à la prochaine exposition suisse de peinture.

#### RÉCEPTIONS DE SOCIÉTAIRES.

Sur les propositions de divers membres de la Société, et après votation de l'assemblée, sont reçus *membres titulaires*:

MM. MONNIN, membre du grand-conseil, à Mervelier.

PALLAIN, ancien maire, à Delémont.

SÉLIMANN, de Bienne.

BOHRER, Dr en médecine, à Laufon.

PFENNINGER, avocat, à Laufon.

FEUNE, receveur de l'enregistrement, à Delémont.

VAUTREY, administrateur de la cure de Delémont.

FROIDEVAUX, professeur, à Porrentruy.

THURMANN RENAUD, Dr en philosophie, à Porrentruy.

Est reçu *membre correspondant*:

M. RAVAL, d'Alle, négociant à La Calle, Algérie.

Sur la proposition de MM. Carlin et Quiquerez, sont reçus  
*membres correspondants honoraires* :

MM. HUNGERBUHLER, ancien landammann, à St-Gall.

ILDEFONSE TORNARE, ancien religieux du couvent de St-Urbain,  
à Bienne.

#### DÉLIBÉRATION.

M. le président ayant mis en délibération la question relative au changement des *Actes* de la Société, annonce en même temps que toutes les sections n'ont pas encore émis leur avis à cet égard; il propose en conséquence de renvoyer cette question au moment où l'on connaîtra toutes les opinions. M. Carlin, de Delémont, fait la proposition de laisser au bureau central le soin de vider cette question, moyennant par lui fixer aux sections un délai définitif pendant lequel tous les rapports devront être envoyés; passé ce délai, le bureau central statuera définitivement. — Cette proposition est mise aux voix et votée à l'unanimité.

On passe à la fixation de la cotisation annuelle. Après une courte discussion pour savoir si l'on maintiendra ou diminuera le chiffre actuel, l'assemblée ayant égard aux dépenses occasionnées par les publications de la Société, vote le maintien de la cotisation annuelle à 5 francs.

Le président annonce que le conseil bourgeois de Delémont a accordé 150 francs pour frais de réception de la Société. L'assemblée vote des remerciements au conseil de la ville.

Le président consulte l'assemblée sur la fixation du lieu de réunion pour 1864. Il est donné lecture d'une lettre de la section de Neuveville par laquelle cette localité réclame pour l'année prochaine (1864) l'honneur de recevoir la Société. Cette invitation, soumise à la décision de l'assemblée, est acceptée avec empressement.

Le président invite les personnes qui ont fait des communications à en envoyer le résumé à bref délai au secrétaire, afin

que l'impression des actes ne souffre point de retard. Il remercie ensuite ses collègues et les personnes étrangères à la Société, présentes à la réunion, d'avoir bien voulu se rendre à la séance, et forme des vœux pour qu'on se revoie tous et en si grand nombre l'an prochain, à Neuveville.

Delémont, le 7 octobre 1863.

|                                |                         |
|--------------------------------|-------------------------|
| <i>Les membres du bureau :</i> | <i>Le Président,</i>    |
| X. KOHLER, DUPASQUIER, FEUNE,  | X. PÉQUIGNOT.           |
| DURAND, SCHOLL, GROSJEAN,      | <i>Les Secrétaires,</i> |
| MAULEY.                        | A. FAVROT, VILLEMAIN.   |

